

5.2.1. Les fiches mesures

Tableau 70 : Liste des mesures de gestion des sites Natura 2000

Codes	Actions	Priorité	Objectifs	Page
GEST. 01	Restaurer les milieux ouverts en déprise	***	1. Favoriser les activités bénéfiques, notamment pastorales et agricoles, à la conservation et la restauration des habitats naturels ouverts d'intérêt communautaires, qui sont aussi des habitats d'espèces importants (invertébrés, avifaune, chiroptères, reptiles, ...).	191
GEST. 02	Entretien des milieux ouverts favorables à la biodiversité	***		196
GEST.03	Favoriser la régénération naturelle des habitats forestiers d'intérêt communautaire	**	2. Favoriser les pratiques sylvicoles adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire des milieux forestiers.	207
GEST. 05	Créer ou rétablir des clairières intra-forestières favorables aux espèces d'intérêt communautaire	**		212
GEST. 06	Réaliser des éclaircies et des travaux de nettoyage en milieu forestiers au profit d'espèces d'intérêt communautaire	**		215
GEST.07	Favoriser le développement du bois sénescant	**		217
GEST.08	Irrégulariser les peuplements forestiers en vue de favoriser la biodiversité d'intérêt communautaire	**		220
GEST. 10	Restaurer et conserver les tourbières et prairies humides d'intérêt communautaire	**	3. Préserver les habitats humides d'intérêt communautaire, favorables à des espèces spécifiques (invertébrés, amphibiens, desman, loutre, ...).	226
GEST. 19	Restaurer et préserver la diversité des milieux rivulaires favorable à la biodiversité	**		255
GEST. 09	Limiter ou éviter les dérangements et dégradations sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	**	4. Préserver et favoriser les espèces végétales et animales d'intérêt communautaires.	222
GEST. 11	Restaurer ou conserver les corridors arborés favorables aux espèces d'intérêt communautaire	*		234
GEST. 12	Mettre en place des opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire	*		238
GEST. 13	Mettre en place des aménagements en faveur des espèces d'intérêt communautaire	*		240
GEST. 14	Réduire l'impact de certaines infrastructures sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats	**		242
GEST.15	Limiter l'impact des clôtures sur les galliformes de montagne et autres espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	***		244
GEST. 16	Assurer la tranquillité des espèces de chauve-souris présentes dans les mines du Llech	***		247
GEST.17	Mettre en place des sites d'équarrissage naturel	**		250
GEST.18	Neutraliser les lignes électriques dangereuses pour les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaires	**	253	
GEST. 04	Lutter contre les espèces exotiques et envahissantes	**	Concerne les objectifs 1 à 3	209